Janvier 2018 Numéro 3

Parole de Clocher

Dig ding dong! Me revoici...

En juin dernier, un colloque international célébrait le quatrième centenaire de l'arrivée de Michel Le Nobletz à Ploaré-Douarnenez (1617-2017). « Eglise en Finistère » a publié un hors-série (n° 2778 du 20/07/17) qui en relate quelques échos, en attendant la parution des actes officiels.



Pour cette troisième volée, je me fais moi-même l'écho du clocher de Plouguerneau (paroisse natale de Dom Michel, en 1577) qui sonnait, en 2002, le 350ème anniversaire de sa mort (à Le Conquet, en 1652). Qui dit « mort » dit « testament. Voici celui que notre Vénérable a laissé, pages d'humour, d'amitié, de spiritualité, de théologie. Un « Adieu que prend Monsieur Le Nobletz de Messieurs ses parents et héritiers. » avec qui il règle finement quelques comptes !





Plougerneau-Tréménac'h, chapelle Saint-Michel et son ermitage attenant où Dom Michel a vécu en 1607.



Vue du clocher de saint-Herlé

Association
"Les Amis de Saint-Herlé"
2 place Paul Stéphan
29100 DOUARNENEZ
02 98 92 65 02
06 09 83 09 83
amisdesaintherle@gmail.com

"Messieurs et parents, l'humble salut vous soit donné de ma part en Jésus Christ, comme prenant mon dernier congé, en concorde d'avec vous et d'avec tous mes amis. Mais, pour y parvenir, je vous dirai, par ces lignes, que vous avez trouvé le lieu où il y a eu plusieurs richesses, grâce à Dieu, parlant de mon coffre. Mais vous devez vous réjouir de ce qu'elles n'y sont plus, parce que je m'en suis servi pour soulager ma pauvre vie.



Le Conquet-église

Arrivée de Dom Michel venant de Douarnenez en 1639

Eglise Saint-Herlé

PLOARE place Paul Stéphan 29100 DOUARNENEZ



Vous savez que notre Dieu a créé ce beau monde sur un fondement qui s'appelle RIEN. En cette considération, j'ai voulu vous laisser, par mon testament, ce BEAU RIEN dans un coffre, espérant que vous en pourriez tirer plus de profit et de gain que si je vous y aurais laissé quelque trésor d'or ou d'argent, connaissant bien que la possession d'or ou d'argent et autres biens de ce monde sont les plus dangereux ennemis de notre salut. Par conséquent, je vous laisse ce BEAU RIEN à partager également entre vous, afin que l'un de vous en puisse avoir autant que l'autre, sans aucun priseur ou estimateur (huissier ou commissaire qui fixe le prix), pour éviter les frais, et vous donne avis que ce BEAU RIEN est grandement chéri et est si noble et si puissant qu'il n'y aura jamais procès ni discorde pour lui. C'est l'amitié que je vous porte et que je dois porter à Notre Seigneur Jésus Christ qui m'a fait vivre d'une manière extraordinaire aux mondains, pour vous laisser ce précieux joyau que j'ai acquis de mon trafic (expérience vécue) en ce monde. Ce RIEN est propre pour les doctes et pour les ignorants parce qu'il n'y a mot en toute la grammaire si facile à décliner que ce BEAU RIEN qui se décline ainsi : « Nihil, nihil per omnes casus », c'est-à-dire : « rien, rien pour tout cas, rien pour tout partage. » Ce BEAU RIEN vous retirera de la tyrannie d'un greffier et le la patte d'un sergent qui vous eussent contraints d'inventorier tous mes biens pour parvenir à l'inventaire de vos bourses.

C'est pourquoi je vous supplie d'avoir souvenance du salut d'une pauvre âme laquelle je recommande à vos bonnes prières autant et plus que si je vous avais laissé de grands biens. Car, pour lors, vous eussiez été étroitement obligés à cause de mes biens; mais vous méritez davantage, priant Dieu pour moi par pure charité et non à cause de mes biens, mais priant fraternellement et charitablement. Car il n'est pas honnête d'aimer le parent comme le chien aime son os, à cause de la chair qu'il trouve à ronger, mais aimer le parent et ami sans en désirer récompense et en laissant la rétribution au Bon Dieu. O, RIEN, RIEN, lequel fait riche le pauvre, puisque la pauvreté est la vraie richesse quand on l'embrasse de bon cœur.

L'on dit : « Ex nihilo, nihil fit » (de rien, rien ne se fait). Je vous dis contra quae (contre cela) : « Ex nihilo, omnia fiunt » (de rien, tout se fait).

L'on dit encore que la consolation de plusieurs malades est RIEN, comme par exemple, si quelqu'un est bien malade et a perdu l'appétit, on lui demandera : « Vous plaît-il de manger de ceci ou de cela ? » Le malade, incontinent (immédiatement), répond : « Nenny ! ». Et si on lui demande : « Que mangerez-vous et que boirez-vous pour vous sustenter et soulager votre maladie ? », il répliquera sur le lieu (sur le champ) : « Rien au monde ! » Et, par conséquent, ce BEAU RIEN le contente plus que toute chose qu'on puisse lui donner.

C'est pourquoi, considérant que quelques-uns de vous, mes héritiers, êtes malades du désir d'avoir de moi ce que je ne puis vous donner, je vous laisse, pour soulagement de votre maladie, ce précieux médicament : RIEN. Ce qui cause que je ne vous laisse que ce BEAU RIEN pour toute succession, c'est qu'en toute ma vieillesse je ne me suis adonné à aucun gain ni trafic. Et, quant à mon revenu, comme vous savez, il était trop petit pour m'entretenir et subvenir aux accidents qui me sont advenus. Ce qui a été cause qu'il m'a été besoin d'avoir recours à l'assistance de mes amis. Car, pour mes parents, ils ne m'ont pas subvenu entièrement pour vivre selon ma vocation, encore que quelqu'un d'eux m'ait fait la charité. Mais ceux de qui j'en ai reçu le plus, ça été de quelques bonnes femmes dévotes qui m'ont beaucoup assisté. C'est pourquoi je suis bien obligé de prier Dieu « pro devoto femineo sexu » (en faveur du dévoué sexe féminin).





Je vous dis toutes ces choses pour vous ôter hors de peine, vous suppliant d'avoir soin du salut de mon âme par vos bonnes prières, encore que je ne vous laisse RIEN, vous assurant de ma part que je prierai le Souverain Législateur et Auteur de tous biens de vous consoler de ses saintes et abondantes bénédictions. Adieu. M. Le Nobletz, prêtre". A méditer...



Plougerneau-Kerodern, du manoir natal, il ne reste " RIEN " à ce jour, que des ruines... "Nul n'est prophète en son pays"



A proximité du manoir, la chapelle Saint-Claude, le calvaire et sa croix de 1570

Son père, Maître Hervé Le Nobletz, seigneur de Kerodern, notaire royal pour le Léon, nourrissait pour ses fils de grandes ambitions. Seul Michel l'a déçu, malgré des études poussées jusqu'à l'âge de 30 ans. Il le voyait à la tête d'une cure aux juteux bénéfices et d'un évêché richement doté. Et voilà que ce fils indigne renonce à tout pour s'engager dans une vie de vagabond de Dieu et de mépris du monde...et mourir comme un misérable. « Rien » vient du latin « rem » qui signifie « chose » ! Si Dom Michel ne lègue rien, c'est donc qu'il laisse quelque chose, ne serait-ce qu'un « petit rien ». Mais quoi ? Ses trois couronnes qui ne sont ni d'or ni d'argent : la pureté (le refus des compromissions), la doctrine (la fidélité à l'Evangile et à l'Eglise), le mépris du monde

(le détachement de tout ce qui est futilité). En fin connaisseur de la Bible, il nous lègue le fruit de sa méditation et de son expérience sur la vanité de « la course à l'échalote » car « la racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent » (1 Tm 6, 10). Il a bien sûr puisé chez les Sages d'Israël quelques maximes bien senties comme celleci : « Le riche est sage à ses propres yeux mais un pauvre intelligent le détrompe ! » (Pr 28, 11). Il s'est senti en accord avec la lettre de saint Jacques (chapitres 4-5). Il a surtout fait siennes les paroles de son Maître (aux deux sens du mot) rapportées par saint Luc, l'évangéliste des pauvres (Lc 9, 25.58; 12, 16-21; 14, 33; 16, 13; 16, 19-31). « Heureux les pauvres ! » (Lc 6, 20) : telle a été sa ligne de conduite, à l'opposé de celle communément admise en son temps comme dans le nôtre.



